

L'affiche suivante a été placardée hier en ville :

Parti Ouvrier Français. — Section Roubaissienne.

DEUX MILLE ELECTEURS réuons samedi dernier au théâtre Deschamps

ont rendu le quadruple verdict suivant — le sieur Deschamps et les citoyens Baillet, Dubrulle, Demilly, Delétré, Lepers entendus — et il a été ordonné l'affichage de leur sentence que voici :

1. Le sieur Deschamps est-il coupable de diffamation à l'égard du citoyen Baillet ?

OUI, à l'unanimité.

2. Le sieur Deschamps est-il coupable de diffamation à l'égard des citoyens Demilly, Dubrulle et Delétré ?

OUI, à l'unanimité.

3. Le sieur Deschamps est-il coupable de diffamation à l'égard du citoyen Lepers ?

OUI, à l'unanimité.

4. Le sieur Deschamps a-t-il calomnié des hommes dignes de la confiance du Parti Ouvrier et de l'estime des travailleurs ?

OUI, à l'unanimité.

Après la sentence du public le citoyen Henard ajoute :

« L'assemblée ayant répondu affirmativement à toutes les questions le bureau déclare que M. Deschamps est un diffeuseur et il le livre au mépris public. »

Vive le Parti Ouvrier !

Personnel enseignant

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M. le préfet du Nord a pris, le 26 décembre 1895, les arrêtés suivants :

M. Bazin, ingénieur, est nommé instituteur titulaire à l'école de la rue Pierre-de-France en remplacement de M. Lempière.

M. Pillon, Noël, est nommé instituteur titulaire à l'école de la rue d'Henri en remplacement de M. Darroux.

Malade sur la rue

Hier matin, vers 10 heures, un terrassier, Philippe Labère, demeurant rue des Anges, 25, est tombé malade dans la rue Neuve.

Il a été reconduit en voiture à son domicile et son patron M. Salomon, entrepreneur, a promis de prendre à sa charge les frais de son rétablissement.

Grave accident

Lundi, vers 6 heures du soir, un accident assez grave s'est produit rue de la Guinguette.

Un ouvrier charbonnier, Paul Chalot, âgé de 33 ans, au service de M. Horent, est tombé du siège de sa voiture par suite d'un choc du véhicule.

Dans sa chute, il s'est fracturé la mâchoire et l'oreille gauche a été complètement déchirée.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, Paul Chalot qui demeure rue Darbo, cour d'Henri, a été transporté à l'hôpital.

Un homme assailli

On nous écrit que lundi soir, vers 6 h. 1/2, un homme aurait été assailli rue de Carnegat, par des ouvriers maçons et que l'un de ces derniers lui aurait crevé l'œil d'un coup de couteau.

Les agents de police que pendant un moment on a cherché auraient été introuvables.

Nous n'avons pu nous procurer des renseignements exacts sur cette affaire qui pourtant paraît assez grave.

Nous reviendrons dessus s'il y a lieu.

Un expulsé

Les agents de sûreté recontraient hier vers dix heures et demie de l'après-midi, rue de la Halle, le nommé Louis Lepers, âgé de 39 ans, chauffeur, demeurant à Tournai, qu'ils recontraient pour être expulsé de France.

Il a été arrêté.

Le Rioz du Trichon

Le sieur Nyckes, propriétaire, qui de Watrlos à Roubaix a adressé une demande d'autorisation pour la construction d'un mur de clôture de 25 mètres de longueur, destiné à clore sa propriété du côté du cours d'eau dit « Le Trichon » au quartier de Watrlos.

Une enquête est ouverte à cet effet et, pendant 15 jours du 2 au 18 janvier 1896, les projets seront déposés à la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre Hippodrome. — Jeudi 27 janvier, FANTASIE, Opéra fantastique en 5 actes et 10 tableaux. Musique de C. Gounod avec le concours de Mlle Levering, première chanteuse.

Roubaix à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Les eaux potables

Un élément complet ayant traité la distribution des eaux potables pour les villes de Roubaix et Tourcoing a été affiché dans les deux villes.

Un règlement ne comporte pas moins de 35 articles. Nous le tenons dans nos bureaux à la disposition de ceux qu'il pourrait intéresser.

Chronique colombophile

Dans son assemblée du 30 courant, la commission de la Fédération colombophile de l'Avant de Lille a été renouvelée comme suit :

Président honoraire, Dumaux ; Président, Gantiez ; Vice-président, Deboutte ; Secrétaire, Dujardin ; Secrétaire, Fodix ; Secrétaire adjoint, L. Leclercq ; Chef de matériel, Agnelier ; Economie, Debrayre ; Le Commissaire, Evety.

Le commissaire, Vandevy, commissaires Debuskera, Verstraete, Libert, Wateau, Alu, Bernard, Foulon, Watroux, Fontaine, Deleu, Deleu, Foulon, Deltrany.

Des chanteurs vivants ont été chantés pour les nouveaux élus français qui ont répondu en termes très agréables et très intéressants pour la bonne marche de la Fédération.

Combats de coqs

Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche chez Félix Deschamps, rue du Hillel à Roubaix, pour la partie qui se jouait entre Dambin, Savary, Sorrier et Cie ; il s'agissait d'un pari de 50 francs.

Félix Deschamps a gagné les 25 et 35 et perdu la 1re.

On a remarqué de très beaux coqs de chaque côté.

TOUS LES RHUMES

Grippe, influenza, épidémie, sont guéris et les maladies contagieuses instantanément par le sirop de Deschamps.

Tous ceux qui connaissent ce remède et agréable médicament ont obtenu de grands succès. Prix : 1 fr. 50. S'adresser pharmacie Couvreur, 20, rue Neuve, Roubaix.

# TOURCOING

### Jugés et comparés

Les événements qui se passent à Halluin ont été jugés et comparés par le député de la circonscription de Tourcoing.

En effet, si l'on veut comparer l'attitude de l'opportuniste Dron à celle tenue par le citoyen Jaures lors de la grève de Carmaux ce rapprochement ne peut que servir une fois de plus à mettre en évidence cette vérité que nos députés bourgeois loins de s'intéresser du sort de ceux auxquels ils doivent tout, se gardent bien d'intervenir lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Un autre fait M. Dron depuis le commencement de la grève aucun personnage officiel ne s'est interposé afin de faire cesser ce douloureux conflit. Il n'est encore permis à personne d'entrevoir la fin et, jusqu'à ce jour l'on a pas eu à déplorer des victimes de la misère et c'est grâce à la solidarité ouvrière qui s'est manifestée spontanément et avec éclat pour protester contre le sang-géné des Dron, des Barrois et des Sion, de tous ces bourgeois opportunistes ou cléricaux dont la conscience élastique passe un peu trop lajambe par dessus les intérêts des électeurs.

Qu'a fait M. Dron depuis le commencement de la grève ?

Il s'est contenté d'écrire un long article dans lequel après avoir constaté que parmi ces patrons récalcitrants il s'en trouve qui professent des opinions politiques différentes, notre député résume et commente à sa façon tout ce qui avait été publié par les autres journaux.

M. Dron a-t-il été de bon cœur à l'indiquer un remède à la situation présente, il se borne à donner quelques conseils paternels aux ouvriers ainsi qu'à ses patrons.

On a vu de quels effets ces conseils ont été suivis.

Cette attitude équivoque de la part d'un député opportuniste n'est pas faite pour nous donner, mis en demeure de se prononcer en faveur des ouvriers et de donner ainsi les vices du régime qu'il soutient. M. Dron pour ne pas être réduit à constater l'impuissance des réformes dont il se réclame à tout propos juge plus prudent de s'abstenir, restant en face de la tactique qu'il observe depuis longtemps à la Chambre comme dans les autres assemblées où l'on envoi ses électeurs confiants.

Est-il un seul opportuniste, partisan ou ami de M. Dron qui puisse ne pas se révoiler devant les injustices de tout genre commises à Halluin ?

Un patron millionnaire dont l'usine occupe 800 ouvriers et qui depuis 7 semaines que les malheureux sont en grève s'est refusé à s'entretenir avec les grévistes dans les réclamations sont non seulement fondées mais peuvent pour beaucoup sembler insuffisantes.

L'arrêté refusé à plusieurs reprises. L'histoire lamentable de ces deux malheureux français, pères de familles, honnêtes n'ayant jamais eu maille à partir avec la justice, coupables d'avoir été assaillis et blessés par des hommes ivres armés de canifs et de couteaux, nous saurons pour quoi, enchaînés, condamnés à Lille, jugés et condamnés à la prison moins de 24 heures après leur transfert et cela sans enquête suffisante sur la loi des témoignages émanant des coupables mêmes, qui sont belges et repris de justice auxquels le territoire de leur pays est interdit.

Ah ! l'illustre M. Dron qui veut sur toutes les lèvres les honneurs de défenseur lut à haute voix les mentions : Socialiste militant et socialiste éclairné, qui défaut de renseignements défavorables au sujet de l'incident et à dessein fait figurer à côté des noms de ces deux malheureux victimes de l'opportunisme Graty.

Alors, quel est grand temps que le président organise balayé de son souffle passant ces tartuffes de la politique qui, sacrifiant tout à leur haine de classe veulent étouffer jusqu'à la voix de la liberté et de la justice dans la patrie des opprimés !

Gustave DRSCHERDER.

### Réunion du Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal de samedi dernier n'ayant pu avoir lieu par suite d'insuffisance du nombre des conseillers présents, une réunion extraordinaire du Conseil municipal, se tiendra le vendredi 3 janvier 1896, à 8 heures précises du soir, à l'Hotel de Ville, grande salle des assemblées.

### Rôles de Contributions

Les rôles ci-après, revêtus des formalités légales, ont été déposés au bureau de la contribution des patentes pour le 3e trimestre de 1895 :

1. Rôle supplémentaire de la contribution des patentes pour le 3e trimestre de 1895 ;

2. Rôle supplémentaire des droits à payer sur le bien de main-morte pour le 3e trimestre de 1895 ;

3. Rôle supplémentaire de la taxe militaire pour les années 1895 et 1896.

Les contribuables qui se croiraient lésés par un état de choses par adresser au préfet une demande en réduction du dégrèvement ; les réclamations devront être accompagnées des avertissements et quittances des termes échus.

Pour toute copie ou supérieure à trente francs, les demandes en détaxe ou en réduction devront être établies sur papier timbré.

Pour tout copie ou supérieure à trente francs, les demandes en détaxe ou en réduction devront être établies sur papier timbré.

### Accident grave

Le nommé Georges Quivron, âgé de 15 ans, aide-mécanique à l'usine Masurel frères à France, s'est blessé grièvement à l'œil droit en touchant sur l'écran de la poutre d'une meule.

Le docteur Bernard, appelé à donner des soins, a constaté une plaie profonde près de l'œil droit. La guérison sera longue.

### Autre accident

La nommée Pauline Haze, 13 ans 1/2, employée d'un menuisier à fusées à la fabrique de machines à vapeur de la rue de Valenciennes, s'est blessée à l'œil droit en touchant à l'écran d'une meule.

Winoc-Chocquet, s'eu le pouce droit pris entre deux rouleaux.

L'œil du pouce a été arraché net. Le docteur Bernard a donné des soins.

### A propos du vol de chez M. Calais

M. Calais, le bijoutier de la rue de Lille dont le magasin a été dévalisé dimanche soir s'est aperçu hier que le voleur avait également dérobé une somme de 500 francs qui se trouvait dans un meuble au 1er étage.

### Un mauvais fils

Le nommé Delcroix Pierre, âgé de 19 ans, demeurant rue de Wasquehal, 38, au Blanc-Sauz, a été mis en état d'arrestation pour avoir exercé des violences sur la personne de sa mère.

### NOUVEAUX. — Arrestation.

Le gendarme Cabry, a procédé à l'arrestation du nommé Auguste Duriez, savetier, né à St-Omer, inculpé de vagabondage et de mendicité.

### MARCO-EN-BARCEUL. — Inondations.

Par suite du dégel, la Becque qui traverse la route départementale au quartier de l'Entrepot a débordé. Plusieurs centaines de mètres carrés de terrains de culture situés en contrebas de la voie sont couverts par les eaux.

### BONDUES. — Une jeune voleuse.

Une jeune fille de Bondues a été surprise dimanche en flagrant délit de vol de farines dans une boutique où elle était entrée. Arrêtée aussitôt cette enfant qui n'a encore que douze ans a été relâchée après enquête de la gendarmerie de Tourcoing.

### HALLUIN. — Les grévistes.

M. Pivavet, commandant des grévistes, a reçu une somme de 24 francs.

Nous avons réuni hier :

Quelle faite au Laborer à Mouvaux 5 fr. 50. — Quelle faite par le citoyen Grabe chez Xavier Despachin 1 fr. 10. — Liste N. L., remise par Soperladin 3 fr. 40. — Un groupe d'étudiants, 1 fr. 05.

Alons, camarades, faites donc les citoyens Pivavet et donnez des étrennes aux grévistes.

### AVIS

A l'occasion des Fêtes du Nouvel An « l'Égalité » ne paraîtra pas demain.

### SOUHAITS ET REMERCIEMENTS

A tout client ancien, à tout client nouveau, j'offre mes meilleurs vœux pour l'an quatre-vingt-seize. Tous mes remerciements à la bascule française, qui se lave et partira au Savon du Congo. — Victor Vaisrier, 4, place de l'Opéra, Paris.

# LILLE

### Rubans Rouges

L'officier rubans demain la nomination de MM. Georges Robert et Basquin au grade de chevaliers de la Légion d'honneur.

Nos compliments aux nouveaux décorés et puisse la couleur qu'ils porteront désormais à la boutonnière dénoter un peu sur leurs opinions.

M. le colonel Sieber mérite aussi nos félicitations car tout le monde à Lille, reconnaît son intervention dans la dignité conférée au rédacteur en chef du Progrès et à son concurrent malheureux devant le Congrès opportuniste.

Un n'est pas meilleur prince !

### Un audacieux voleur

ARRÊSTATION MOVEMENTÉE. Hier, vers 5 heures 1/2 du soir, un individu, assez correctement vêtu, présentait au domicile de l'abbé X... et demandait à Mlle L... gouvernante, l'adresse de l'abbé X... On lui indiqua cette adresse et il partit.

Vers 7 heures 1/2, l'homme revint, déclara être envoyé par M. X... de Cambrai, pour prendre des nouvelles de la santé de l'abbé X... Ce dernier qui est âgé de 72 ans, souffrant de la catarrhe et a subi il y a quelques jours une opération du docteur Durand.

Mlle L... fit monter l'individu à l'appartement de l'abbé. Arrivé près de ce dernier, il lui demanda de vouloir bien le consacrer, puis il se retira après avoir mis dans sa poche une montre en or qui était sur une table.

Sittôt après le départ de l'inconnu, l'abbé s'aperçut qu'il n'ovoyait immédiatement à sa recherche, sa femme de chambre, Mlle L... et la pièce de sa gouvernante, Mlle D... Les deux femmes allèrent jusqu'à la gare, mais ne virent personne. Elles retournèrent alors à leur domicile.

Or, vers 9 heures du soir, après avoir soupé avec sa tante, Mlle D..., retourna au domicile de ses parents, rue de Poils ; à 7 heures passant au parvis St Maurice, elle rencontra le voleur.

Elle lui demanda s'il était bien lui qui était venu dans la soirée chez l'abbé. Sur sa réponse négative elle lui demanda de vouloir bien quand même l'accompagner jusque là. Il accepta, mais, rue des Douze-Apôtres il dit devoir aller chercher quelque chose et se mit à courir. Elle le poursuivit en criant : Au voleur !

Au coin de la rue des Points-de-Comines M. Georges Duval, soldat au 16e chasseurs, arrêta le fugitif par le bras mais celui-ci réussit à lui échapper.

M. Duval courut après, l'arrêta à nouveau et le conduisit au poste de police.

Dans la chute, le voleur se blessa assez grièvement au front et au nez. Un agent arriva alors et aida Duval à conduire le voleur au poste de permanence. Là, il déclara se nommer Ovaleire, âgé de 35 ans. On trouva sur lui la montre de l'abbé X... et laquelle il avait adapté une chaîne de soie.

Ovaleire, ne dénigraient avec soit la montre. D'après lui, l'abbé lui en aurait fait cadeau.

Après l'avoir longuement interrogé, M. Quartier, commissaire de service, l'a fait mettre au violon.

Il sera demain, mis à la disposition du Parquet.

### Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie, a éclaté hier, vers 3 h. 1/2 de l'après-midi, la fabrique de chicorée de M. Contamine Dussaussois, rue de Wazemmes, 10. Le feu se déclara dans le labour du torréfacteur et prit très rapidement de l'extension.

En une 1/2 heure les pompiers eurent éteint l'incendie. Les dégâts, peu importants sont couverts par une assurance.

### Terrible accident mortel

Hier, vers 8 heures du matin, le jeune Bataille, âgé de 15 ans, apprenti zigueur, demeurant à l'Archevêque, rue des Passants, travaillait pour le compte de M. Dupont, ferblantier, rue de Paris, 138, situé dans la rue de Valenciennes de M. Godéfroid-Dutoit, rue de Valenciennes, 1.

Il se trouvait sur une échelle volante et demeurait à un tuyau de gaz lorsque son veston fut accroché par le manchon de la transmission et entraîné dans le mouvement rotatif de la roue. Le malheureux eut les jambes fracturées, le bras droit cassé et deux côtes fêlées.

On le transporta à l'hôpital St-Sauveur où, malgré les soins qui lui furent prodigués il expira vers onze heures.

Alphonse Bataille avait perdu sa mère il y a huit jours.

### Vol avec escalade et effraction

Dans la nuit de vendredi à samedi, des individus ont pénétré avec escalade et effraction dans la fabrique de passants de M. Léon Viquain, rue du Faubourg de Tournai. Ils ont enlevé une robe, un tablier et des mouchoirs de poche appartenant à la contre-dame de la fabrique ; un veston, un gilet et 3 paires de ciseaux valant 12 francs, appartenant à différentes ouvrières.

Le commissaire du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

### Volours en fuite

Le commissaire de police du 6e arrondissement, recherche en ce moment deux voleurs qui après avoir fait leurs coups ont jugé prudent de décamper au plus vite. Ce sont : Edmond Demory, 10 ans, menuisier, qui a volé une somme de 40 fr. au préjudice de la veuve Verschuren, rue d'Austerlitz, 7 Auguste Delcroix, 38 ans, journalier, qui a volé une paire de bottines dans Vanparys, rue du Faubourg-des-Postes, 45.

### Abus de confiance

Il y a quelques jours, le nommé Julien Guillaud, 34 ans, marchand de légumes, demeurant rue des Lilas, 52, détournait à son profit, le montant de 100 francs, appartenant à M. Nelet, contremaître, rue St-Jacques, 6, une somme de 67 fr. 60.

Ce dernier porta plainte au commissaire du 6e arrondissement et Guillaud fut arrêté.

### Néologie

Hier matin, on a vu les obsèques de M. Albert Maes, doyen des comparés de Tourcoing. M. Maes, qui était âgé de 70 ans, avait 42 ans de service comme figurant et choriste à notre théâtre municipal. Il a gardé sa place presque jusqu'à sa mort, car il a huit jours à peine il était encore au théâtre et il est regrettable que ce modesto doyen des figurants n'ait pas eu la satisfaction de se voir accorder pour couronner sa carrière la médaille que l'on donne aux ouvriers du théâtre après 30 ans de service.

Malgré l'heure matinale et le mauvais temps, une foule nombreuse avait tenu à accompagner le vieux figurant à sa dernière demeure. Tous ces camarades, comparés et choristes suivirent le convoi.

M. Hubert Maes emporta avec lui les regrets et l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

### Arrestations

La police a mis en état d'arrestation pour différents délits un assez grand nombre d'individus.

Le sieur Sincé, 10 ans, ajusteur, pour vagabondage et infraction à un arrêté d'expulsion.

François Ghagne, charoulier et Gustave Valkonier, voyageur de commerce, pour vagabondage.

Romain Philippe, voyageur de commerce, pour escroqueries ; Paul Picard, 41 ans, photographe, pour escroquerie et abus de confiance. Ces deux derniers ont été arrêtés par le service de la nuit en vertu d'un mandat d'arrêt lancé par le Parquet de Lille.

### Cheval emporté

Hier, vers midi et demi, un jeune homme de quinze ans, maintenant sur la grande place, un cheval appartenant au baron de la Grange. Le cheval, étonné effrayé, prit le mors aux dents et s'enfuit dans la direction de la rue Nationale.

Heureusement il fut presque aussitôt arrêté par M. Jean Corbison, 49 ans, papeter, demeurant, rue de la Justice, 4.

### Cimetière communaux

Les familles qui auraient l'intention de renouveler les concessions expirées aux cimetières, sont invitées à se présenter au bureau de la mairie au chef de direction, pour en faire la déclaration et signer la soumission qui doit précéder la rédaction du nouvel acte.

Passé ce délai, les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée, devront être enlevés par les propriétaires. Auto de quoi l'élève sera fait d'office et à leurs frais.

# LE NORD

### ARRONDISSEMENT D'AVENNES

FOURMIES. Une brochure. — Le Parti des hommes gens fait distribuer aux ouvriers une brochure intitulée « L'Assurance par l'Economie ». Dans laquelle on cherche à démontrer qu'un ouvrier, père de famille de 4 enfants, peut vivre et faire des économies avec un salaire de 2 francs par jour.

Cet ouvrage est recommandé par le Conseil général des Vosges et par les sociétés industrielles.

Cet document très suggestif était l'ouvrage le plus répandu que nous avons vu dans les écoles. Les parents devraient se procurer cet ouvrage et le lire avec leurs enfants.

« L'éducation de l'enfant doit se commencer dans le plus bas âge, à 6 mois le poupon sait comprendre ; à 2 ans, l'enfant doit être habitué à l'obéissance... Pour en arriver là, il est bon que la verge lui apprenne à se contenir. Deux coups de verge appliqués de façon à ce que l'enfant en souffre pendant 3 à 4 ans, le rendent plus docile et plus sage. »

« Aimez-vous le travail ? Le refus de baptiser un enfant sous prétexte que le parrain ne voulait donner le parrain ne lui conviendrait pas. »

Ce prénon n'était pas conforme à ce qui n'était pas admis pour ce qui a été fait et n'est pas celui d'un... etc. etc.

« L'éducation de l'enfant doit se commencer dans le plus bas âge, à 6 mois le poupon sait comprendre ; à 2 ans, l'enfant doit être habitué à l'obéissance... Pour en arriver là, il est bon que la verge lui apprenne à se contenir. Deux coups de verge appliqués de façon à ce que l'enfant en souffre pendant 3 à 4 ans, le rendent plus docile et plus sage. »

« Les parents doivent passer du sacrement de mariage à l'acte de mariage... »

« Ces procédés font rire ceux qui comme nous ne croient pas aux sorcelleries de cet homme noir. »

« Le pain noir est infiniment plus nourrissant que le pain blanc, tout en étant moins cher. Il est recommandé aux malades qui souffrent de pauvreté de manger du pain noir... »

« Nous terminerons là pour aujourd'hui nos citations. Elles suffisent à démontrer avec quel cynisme les bons bourgeois se moquent de nos ménages. »

R. BRESSY.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBY. — Vain appel à la bonne foi. — Sous ce titre, la Croix du Nord, portant le date du 31 décembre, publie une longue lettre de curé d'Auby, en réponse à un article inséré, il y a quelques jours, ici même.

La Croix fait précéder la lettre de Pebbé Pastors de réflexions auxquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter autrement. Qu'elle prenne note pourtant que nous lui contestons le droit de nous donner des leçons de bonne foi et de loyauté.

Le curé d'Auby affirmant nous avoir adressé la lettre que publie la Croix, nous affirmons, nous, que cette lettre n'est pas parvenue à la rédaction... Et notre parole vaut bien celle des jésuites de la Croix !

FLINES-LES-RACHES. — Pour les indigents. — Le conseil municipal de cette commune s'est réuni dimanche dernier et a voté, outre plusieurs ouvertures de crédits, une distribution de vingt mille kilogrammes de charbon, aux indigents.

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIX. — Bureau de bienfaisance. — Les malheureux de la ville inscrits sur les registres du Bureau de bienfaisance ont fait une liste pour l'année dans laquelle nous allons entrer, que de malheureux ! On peut s'en être fallu, qu'ils se payent des aumônes à eux destinées d'après leur plus ou moins grande misère.

Messieurs les bouchers et boulangers de la localité, appelés deux fois à soumettre leurs prix à l'adjudication publique, soit de parti-pris, soit par esprit d'indifférence pour les misères d'autrui, n'avaient rien trouvé de mieux que de s'entendre pour établir des prix inacceptables en raison de leurs exigences respectives.

Qui trop embrasse mal broie, étant toujours le proverbe en pratique, même de nos jours, Messieurs les boulangers et bouchers ont appris à leurs dépens qu'il ne suffisait pas de se croire les indispensables pour imposer, car la preuve du contraire leur a été donnée, et cela, à leur grande stupefaction et dépit, à leur grande colère.

Ne pouvant obtenir d'eux une concession de prix digne de ce nom en semblable occurrence, c'est à des fournisseurs des environs qu'a été allouée la livraison pour l'année 1896.

En résumé : Bonne leçon bien méritée aux pères de familles commerçants de la ville et bnficé non pour le Trésor communal ; quatre ou cinq mille francs qui, distribués en plus aux indigents du bureau de bienfaisance vaudrait aux dits industriels de sincères remerciements de leur part.